



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Montpellier, le 29 avril 2022

SOCIAL - SECURITE

Fin du dispositif d'hébergement temporaire au sein de l'ancien EHPAD Les Violettes à Montpellier

Le dispositif d'hébergement temporaire qui était proposé dans l'ancien EHPAD « Les Violettes » à Montpellier prend fin, conformément aux engagements pris, ce samedi 30 avril 2022.

Réquisitionné par le préfet de l'Hérault, cet établissement accueillait depuis le 25 octobre 2021 les occupants des bidonvilles situés à Nina Simone et Pablo Picasso, évacués en raison des risques importants de sécurité, mais également des personnes en situation de précarité mises à l'abris pendant la période hivernale après orientation du 115.

L'établissement, propriété d'Aésio Mutuelle, a pu accueillir 126 personnes (37 ménages).

L'ensemble des résidents ont désormais quitté la structure et se sont vus proposer une offre d'hébergement : soit en intégrant un logement dans le cadre du droit commun, soit en entrant dans un dispositif d'hébergement d'urgence avec poursuite d'un accompagnement social.

Le préfet de l'Hérault tient par ailleurs à préciser que des évacuations de squats, visant notamment des personnes en situation irrégulière, seront menées dans les prochaines semaines.

La problématique des squats et des bidonvilles demeure un sujet de préoccupation important pour le préfet qui a donné des instructions claires à ses services afin d'avancer rapidement sur plusieurs dossiers bien identifiés.

Le préfet rappelle qu'il est important que les engagements pris soient tenus.

Cabinet du préfet

Service départemental de
la communication interministérielle
Tél. : 04 67 61 61 25
Mél. : pref-communication@herault.gouv.fr
Site : www.herault.gouv.fr
Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance
34062 Montpellier CEDEX 2